



FR

AL-ALAC-ST-0715-01-01-FR

ORIGINAL : anglais

DATE : 16 juin 2015

STATUT : Version finale

## COMITÉ CONSULTATIF AT-LARGE

### **Déclaration de l'ALAC sur la proposition de calendrier et de procédure, comprenant des améliorations opérationnelles, pour les révisions des Affirmations d'engagements et organisationnelles**

#### **Introduction**

Cheryl Langdon-Orr, agent de liaison de l'ALAC auprès de l'Organisation de soutien aux extensions génériques (GNSO), et Holly Raiche, membre de l'équipe de direction de l'ALAC et de l'Organisation régionale At-Large Asie, Australasie et Îles du Pacifique (APRALO), ont rédigé une version préliminaire de la déclaration de l'ALAC.

Le 25 juin 2015, ce texte a été publié sur [l'espace de travail At-Large pour la proposition de calendrier et de procédure, comprenant des améliorations opérationnelles, pour les révisions des Affirmations d'engagements et organisationnelles](#).

Le 6 juillet, Alan Greenberg, président de l'ALAC, a demandé au personnel de l'ICANN chargé de soutenir l'ALAC en matière de politiques d'envoyer à tous les membres At-Large un appel à commentaires sur la déclaration via [la liste de diffusion d'annonces de l'ALAC](#).

Le 9 juillet, une version de la déclaration intégrant les commentaires reçus a été publiée sur l'espace de travail cité plus haut, et le président a invité le personnel à lancer la procédure de vote de ratification de la déclaration proposée, ouverte du 10 au 15 juillet.

Le président a ensuite demandé que la déclaration soit transmise aux responsables des consultations publiques, en mettant en copie les membres du personnel de l'ICANN concernés et en précisant que la déclaration devait encore être ratifiée par l'ALAC.

Le 16 juillet, le personnel a confirmé l'approbation en ligne de la déclaration par l'ALAC avec 13 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention. Les résultats sont disponibles sur <https://www.bigpulse.com/pollresults?code=4906TKJ97C6mUXVfIH4pBfHs>.

## Processus et calendrier proposés pour l'application d'améliorations opérationnelles aux révisions AoC et aux révisions organisationnelles

### Modèle de contribution de commentaires publics <modifié pour inclure principalement les commentaires d'ALAC / At-Large>

La [consultation publique](#) vise à connaître l'avis de la communauté sur le processus et le calendrier proposés pour l'introduction d'améliorations opérationnelles aux révisions prévues au titre de l'Affirmation d'engagements (révisions AoC) et des Statuts de l'ICANN (révisions organisationnelles). Le but de la consultation est d'estimer la charge de travail de la communauté et l'échelonnement des différentes révisions programmées pour l'année fiscale 2016.

Le modèle suivant est proposé pour faciliter la présentation de commentaires dans le cadre de la consultation publique. Son utilisation est encouragée, mais elle n'est pas obligatoire. Ce modèle permet aux participants de faire des contributions générales au sujet de la proposition ainsi que des commentaires spécifiques sur chaque section. Veuillez noter qu'il n'est point obligatoire de remplir toutes les sections ; les intervenants peuvent répondre à autant de sections qu'ils le souhaitent.

Après avoir complété le formulaire, sauvegardez le document et envoyez-le en pièce jointe à la procédure de consultation publique : [comments-proposed-aoc-org-reviews-process-15may15@icann.org](mailto:comments-proposed-aoc-org-reviews-process-15may15@icann.org)

A. Veuillez indiquer votre nom.

**Holly Raiche et Cheryl Langdon-Orr (rédactrices du commentaire d'ALAC sur cette question, veuillez consulter <https://community.icann.org/x/-440Aw>)**

B. Veuillez indiquer votre affiliation :

**Comité consultatif At-Large (ALAC)**

C. Envoyez-vous cette contribution au nom d'une autre entité (organisation, entreprise, gouvernement) ?

**Non**

D. Si vous avez répondu « oui » à la question précédente, veuillez indiquer l'entité au nom de laquelle vous envoyez ces commentaires :

**REMARQUE : ce commentaire est envoyé au nom du Comité consultatif At-Large (ALAC) et sa rédaction finale doit encore faire être ratifiée par l'ALAC.**

Veillez ajouter vos commentaires dans les paragraphes prévus à cette fin dans le document suivant.

# Processus et calendrier proposés pour l'application d'améliorations opérationnelles aux révisions AoC et aux révisions organisationnelles

[L'information ci-dessous est identique à celle contenue dans le [commentaire public](#) et est incluse dans le présent document pour faciliter le travail.]

## BREF APERÇU

### Finalité

<suppression>

## INFORMATION DÉTAILLÉE

### Section I : Description, explication et objectif

<suppression>

### Section II : Contexte et proposition

#### CONTEXTE - RÉVISIONS DE L'AOC

<suppression>

#### CONTEXTE - RÉVISIONS ORGANISATIONNELLES

<suppression>

### CALENDRIER PROPOSÉ

*1. Trois révisions AoC et le travail préliminaire sur la révision At-Large sont proposés pour l'exercice fiscal 2016, alors que trois révisions organisationnelles seraient reportées à l'exercice fiscal 2017. Les délais prévus pour la révision de la concurrence, le choix et la confiance du consommateur ne sont pas affectés par cette proposition. Le calendrier proposé pour les révisions prévues au titre de l'Affirmation d'engagements s'efforce de préciser le point de départ du prochain cycle de révisions, comporte suffisamment de temps pour la planification et l'organisation, et prévoit une portée du travail plus ciblée (voir ci-dessous). Cette consultation publique reconnaît que le CCWG chargé du renforcement de la responsabilité de l'ICANN envisage d'inclure les révisions AOC dans les statuts constitutifs de l'ICANN, si bien que tout résultat des recommandations du CCWG-Responsabilité sera pris en compte dans ce calendrier si l'ensemble des révisions sont immédiatement affectées. D'autre part, les révisions organisationnelles, les révisions NomCom2, RSSAC2 et SSAC2 seraient reportées d'un an, jusqu'à l'exercice fiscal 2017.*

Révisions AoC -  
<suppression>

**COMMENTAIRE : veuillez faire part de vos commentaires sur le calendrier proposé pour la révision AoC, qui prévoit la mise en place de trois révisions AoC simultanées.**

L'ALAC et l'ensemble de la communauté At-Large ont pris part et collaboré activement à toutes les révisions AoC réalisées à ce jour, leur rôle ayant été clé pour la préparation et la planification des prochaines révisions et processus critiques, non seulement à travers les activités menées dans le cadre de la révision de la concurrence, la confiance et le choix du consommateur (CCTCC) du programme des nouveaux gTLD, mais aussi à travers le travail en cours pour l'élaboration de propositions et la planification de révisions organisationnelles au sein du groupe de travail intercommunautaire chargé de renforcer les mécanismes de responsabilité de l'ICANN. De manière générale, nous soutenons le programme prévu et notamment le fait que le début de la révision CCTCC reste inchangé, car il est essentiel à nos yeux que les exigences établies dans l'AoC soient respectées. Cependant, nous serions prêts à envisager un éventuel prolongement (ou une pause) du processus prévu, pour que l'ensemble des données de référence dont a besoin l'équipe de révision soient entièrement disponibles dès le début de leur travail au lieu d'être introduites à mi-parcours ou peu avant la fin de la période de révision programmée.

L'ALAC demande spécifiquement à ce que l'équipe de révision ATRT3 soit constituée au plus tard en janvier 2017 et à ce qu'il n'y ait aucun retard injustifié dans les autres révisions prévues au titre de l'AoC pendant que le travail du CCWG-Responsabilité se poursuit et passe de la piste de travail 1 à la piste de travail 2. Nous suggérons cependant d'envisager sérieusement la possibilité de décaler de plusieurs mois le début des autres révisions AoC qui devraient autrement se tenir en simultané (pour s'assurer qu'à chaque fois il y ait au moins une réunion de l'ICANN « A » ou « C » qui permette de cibler l'attention autant que possible sur chaque révision individuelle). Cela ne doit pas entraîner un dépassement de la période de 12-13 mois prévues pour l'étape de révision du SSR2 et du WHOIS2 (non pas l'ATRT3), mais plutôt aboutir à une gestion de projets qui permette un « chevauchement d'activités au lieu de la mise en place simultanée d'activités spécifiques », sachant que la possibilité de faire une pause dans le processus prévu pour la révision CCTCC devrait aussi être prise en compte comme une alternative au dépassement de la durée d'un an prévue pour la révision, et sachant aussi qu'il est à nos yeux souhaitable, voire même essentiel, que la communauté ait la possibilité d'avoir au moins une discussion publique à l'occasion d'une des réunions face à face de l'ICANN.

Révisions organisationnelles -  
<suppression>

**COMMENTAIRE : veuillez faire part de vos commentaires sur le calendrier proposé pour la révision organisationnelle, qui prévoit que la révision At-Large2 soit mise en**

**place à un rythme plus lent et que les révisions NomCom2, RSSAC2 et SSAC2 débutent pendant l'exercice fiscal 2017.**

L'ALAC et l'ensemble de la communauté At-Large en général et l'équipe de révision At-Large 2 en particulier apprécient profondément la modification apportée au calendrier de la révision organisationnelle interne qui figure dans cette proposition / ce plan. Plus spécifiquement, les commentaires relatifs à cette consultation publique recueillis dans la page Wiki de l'ALAC qui se limitaient à la révision organisationnelle d'At-Large - tel que prévu dans le Chapitre IV, Article 4 des Statuts - se concentraient sur le fait de savoir si l'ALAC / At-Large jouent un rôle permanent dans la structure de l'ICANN et, dans l'affirmative, s'il serait souhaitable d'apporter des modifications à la structure des opérations pour améliorer leur efficacité. De même, ces commentaires signalaient que « compte tenu de l'importante charge de travail placée sur les bénévoles de l'ALAC pour répondre au transfert du rôle de supervision de la fonction IANA, la prolongation de cette période de révision est très appréciée. Le nouveau calendrier permettra aux principaux acteurs de l'ALAC de mener une auto-évaluation et favorisera la participation de toutes les RALO à l'identification des questions qui devraient être examinées et des individus clés dont l'expertise et l'expérience seront fondamentales pour le travail de révision. Il permettra également de disposer de temps pour évaluer l'efficacité des recommandations formulées par At-Large ». En outre, il a aussi été indiqué que « ces contributions fourniront un cadre plus clair dans lequel il sera possible de sélectionner un évaluateur indépendant ».

La 53e réunion publique de l'ICANN à Buenos Aires a permis de constater qu'il existe un soutien généralisé à l'idée de commencer les révisions NomCom2, SSAC2 et RSSAC2 en 2017, afin de mieux « intégrer les leçons tirées des révisions GNSo2 et At-Large2 à la planification, aux processus et à la gestion de projets de ces révisions ». Les commentaires reçus pendant nos activités de sensibilisation au sujet du report du commencement de la révision At-Large2 (« ... nous soutenons fermement le prolongement des délais pour répondre aux autres demandes clés auxquelles doit faire face la communauté ») seraient aussi applicables à la deuxième édition des autres révisions organisationnelles.

Quelques inquiétudes concernant le calendrier proposé [prolongé] ont été soulevées par les dirigeants de l'ALAC ; «... à propos du calendrier :

- Les bénévoles qui assurent la révision ne sont pas forcément les mêmes qui travaillent sur la transition du rôle de supervision des fonctions IANA et/ou sur la responsabilité de l'ICANN.
- La possibilité de demander un autre administrateur pour le Conseil d'administration doit être encore repoussée.
- D'après les informations fournies, la dernière révision de l'ALAC a commencé par un appel à propositions en 2007 et s'est achevée en 2010/2011 : il s'agit, de loin, le cycle de révision le plus long qu'a connu l'ICANN. (4 ans ?) Le nouveau calendrier s'étale sur 3 ans - plus court... »

Toutefois, nous constatons que dans les « nouveaux plans et la nouvelle conception des révisions organisationnelles » dont il a été question au cours des dernières années, ces révisions ont été toujours présentées à la communauté de l'ICANN comme étant des révisions de 5 ans, qui incluent à la fois le processus de révision lui-même ainsi que sa mise en œuvre et la révision de l'efficacité des modifications apportées / mises en œuvre à la suite des changements organisationnels proposés et de l'amélioration continue. C'est pourquoi le dernier commentaire ci-dessus vise à attirer l'attention sur le fait que le nouveau programme exige au moins ce cycle quinquennal, plutôt qu'à soulever des inquiétudes liées à ces modifications proposées au calendrier.

Il convient enfin de noter qu'étant donné que la première révision de l'ALAC / At-Large s'est limitée spécifiquement et nécessairement au rôle de l'ALAC et à l'efficacité de celui-ci dans la structure ALAC/At-large de l'ICANN (sachant que la structure en trois couches ALAC ↔ RALO ↔ ALS était encore relativement récente au moment où le RFP a été lancé en 2007 et que la dernière de 5 RALO organisées géographiquement venait d'être incorporée cette année-là alors que la première avait été mise en place en 2006), cette deuxième révision organisationnelle sera la première occasion que l'on aura de réexaminer les structures RALO et At-Large, et de mener ainsi une révision plus exhaustive.

## **PROCESSUS PROPOSÉ / AMÉLIORATIONS OPÉRATIONNELLES**

***2. Utiliser les outils de gestion de projet et de planification pour les révisions AoC, y compris une portée plus claire et ciblée de la révision, une budgétisation cohérente et un suivi des coûts.***

<suppression>

**COMMENTAIRE : veuillez faire part de vos commentaires concernant la proposition d'appliquer des outils de planification et de gestion de projets aux révisions.**

L'ALAC et la communauté At-Large, ayant participé de manière très active aux contributions que la communauté élargie de l'ICANN a faites aux révisions AOC à ce jour, y compris les ATRT1 et 2, saluent l'approche proactive proposée pour l'utilisation d' «... outils de planification et de gestion de projets pour les révisions AOC, comportant une portée claire et ciblée de la révision, une budgétisation cohérente et un suivi des coûts ». Ces outils devraient permettre de cibler la portée du travail ; d'améliorer la planification et la budgétisation non seulement au niveau du temps et des fonds mais aussi au niveau de l'allocation de ressources ; de mieux normaliser et uniformiser les processus ; et de renforcer des aspects liés à l'amélioration continue, grâce à la création de modèles, de listes de contrôle et de plans d'échantillonnage. Nous tenons également à remercier la volonté de collaboration dont a fait preuve le personnel affecté aux projets de révision, ainsi que sa prédisposition à apprendre de

l'expérience des membres de notre communauté experts en la matière qui ont déjà participé à d'autres révisions organisationnelles et révisions AoC.

**3. Rationaliser les équipes de révision AOC et la durée des révisions.**

<suppression>

**COMMENTAIRE : veuillez faire part de vos commentaires sur la proposition de rationaliser les équipes de révision AOC et la durée des révisions.**

Forts des leçons tirées des révisions AOC réalisées à ce jour, autant en leur qualité de contributeurs que de communauté engagée, l'ALAC et la communauté At-Large soutiennent la proposition de modifier les « conditions de service pour les équipes de révision afin qu'elles puissent répondre à des questions relatives aux objectifs visés et à la mise en œuvre de leurs recommandations ». Nous considérons que cette « souplesse » est nécessaire, et restera ( à nos yeux) en ligne avec les résultats prévus du travail du CCWG chargé du renforcement de la responsabilité de l'ICANN dans ce domaine.

**4. Viser l'efficacité opérationnelle dans chaque révision organisationnelle et inclure des auto-évaluations et des actions préparatoires ciblées de l'organisation faisant l'objet de la révision.**

<suppression>

**COMMENTAIRE : veuillez faire part de vos commentaires sur la proposition de viser l'efficacité opérationnelle dans chaque révision organisationnelle et d'inclure des auto-évaluations et des actions préparatoires ciblées de l'organisation faisant l'objet de la révision.**

Forts des leçons tirées de la première révision de l'ALAC / At-Large et de la révision en cours qui se trouve à l'étape de planification initiale, élaboration et auto-évaluation (bien que ralentie), l'ALAC et la communauté At-Large soutiennent pleinement l'initiative de mettre en place un programme d'amélioration continue pour les révisions organisationnelles (ainsi que les révisions AOC). Par conséquent, nous soutenons sans hésitation les mécanismes proposés, qui devraient permettre d'améliorer l'efficacité des opérations, des méthodologies et des processus de révision.

**5. Envisager la possibilité d'établir un processus alternatif (pour les révisions organisationnelles) pour examiner les questions stratégiques, telles que celle du rôle permanent des organisations.**

<suppression>

**COMMENTAIRE : veuillez faire part de vos commentaires sur la proposition de viser l'efficacité opérationnelle dans les révisions organisationnelles et d'envisager la**



**possibilité d'établir un processus alternatif pour examiner les questions stratégiques telles que celle du rôle permanent des organisations.**

L'ALAC appuie la poursuite des révisions organisationnelles pour continuer d'explorer efficacement l'aptitude de nos entités « constitutives » (AC/SO) à remplir leur rôle, et se dit prête à contribuer à ces révisions continues aussi bien au niveau de ses propres AC que de ceux des autres, tout comme nous l'avons fait pour la première série de révisions organisationnelles et la deuxième révision de la GNSO. Toutefois, nous croyons qu'avec autant de « pièces en mouvement » en ce moment, et avec peu d'occasions de consolider les résultats et de réviser les dernières modifications apportées à ces processus de révision (sans oublier le travail actuellement en cours sur la responsabilité de l'ICANN en général et des AC et SO en particulier, réalisé ou prévu au sein du CCWG chargé du renforcement de la responsabilité de l'ICANN et du CWG-Supervision), il est peut-être trop tôt pour mettre en œuvre immédiatement ou à court terme (au cours de cette prochaine deuxième série de révisions) des processus alternatifs, d'autant plus que l'évaluation et la planification de ces processus alternatifs pourrait et devrait peut-être se faire avec la communauté de l'ICANN et les parties prenantes durant cette période.

En outre, nous sommes d'accord avec l'avis d'autres intervenants à ce processus de consultation publique ayant laissé entendre qu'il pourrait être opportun et approprié d'entreprendre une révision plus profonde de la structure de l'ICANN et de ses fonctions.

**AMÉLIORATIONS EN COURS - Pour information**

<suppression>

**Autres commentaires**

**Y a-t-il d'autres commentaires ou questions que vous souhaitez soulever au sujet du calendrier et processus proposés pour l'application d'améliorations opérationnelles aux révisions AoC et aux révisions organisationnelles ?**

L'ALAC souhaiterait suggérer que la collaboration et l'interaction avec le personnel chargé de la gestion de ces processus de révision (en particulier des révisions organisationnelles) soient renforcées à travers un projet pilote visant à encourager (voire exiger) une interaction améliorée et plus fréquente entre le SIC et les différents AC et SO participant à ces processus de révision. De même, l'ALAC encourage ce Conseil et le Conseil d'administration de l'ICANN à jouer un rôle plus proactif et à interagir davantage avec la communauté pendant les prochaines révisions AOC et dans le cadre des résultats du travail en cours sur le renforcement de la responsabilité de l'ICANN, afin de parvenir à un « modèle de partenariat » ancré sur un programme efficace d'amélioration continue pour l'ensemble de l'organisation et ses différentes parties constitutives.

### **Section III : liens vers des documents et des ressources**

<suppression>